

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
en date du 19 juin 2025**

Présents : Mmes et MM. Frédéric DREVET, Annette PARISOT, Jean-François MAURICE, Florence BENEDIC, Philippe MASSON, Carole HENNEQUIN, Eveline MAURICE, Ruth DIECKMANN, Michel AUBRY, Catherine GIGNEY, Thierry THOMAS, Thomas CARDOSO, Romain ROUSSEL, Conseillers Municipaux

Absents et excusés : Mmes et MM. Anny THOUVENIN (pouvoir à Annette PARISOT), Ghislain BILQUEZ (pouvoir à Carole HENNEQUIN), Jean-Pierre JEROME, Erick VOGEL, Cécile ADELBRECHT, Jean-Christophe HOFFMANN, Virginie DEFER, Yannick CLAUDIC, Sandra FAIVRE, Jean-Claude PLADYS

Secrétaire de la séance : M. Thomas CARDOSO

N° 81) ELECTRIFICATION RURALE : GENIE CIVIL DU RESEAU TELEPHONIQUE LORS DES ENFOUISSEMENT DES RESEAUX SECS RUE DU CENTRE SECTEUR HARSAULT

Monsieur Le Maire présente le projet de génie civil du réseau téléphonique suite aux travaux : enfouissement des réseaux secs rue du centre secteur HARSAULT. Monsieur Le Maire précise que dans le cas d'un projet de génie civil du réseau téléphonique, Orange réalise le câblage et le SDEV réalise le génie civil. Par application de la décision du Comité du Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges en date du 19 juin 2018, le SDEV finance la sur largeur de fouille (réalisation de la fouille, matériaux) et la commune finance la fourniture et la pose de la totalité du matériel. Monsieur le Maire précise que le montant de ce projet est estimé à 77 810.71 € HT et que la participation financière de la commune, selon la répartition citée ci-dessus, s'élèverait à 48 156.80 €. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ; **DECIDE** de la réalisation des travaux conformément au projet présenté pour un montant prévisionnel de 77 810.71 € HT ; **AUTORISE** la réalisation des travaux par le Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges, Maître d'ouvrage ; **S'ENGAGE** à verser au Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges (SDEV) dès que la demande lui en sera faite, la somme représentant le coût HT de fourniture et pose du matériel réellement installé dans le cadre du projet.

N° 82) SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2025 : ASSOCIATION SOUVENIR FRANÇAIS ET ASSOCIATION MEMOIRE DU MAQUIS DE GRANDRUPT DE BAINS

Après rappel des subventions ou aides déjà votées pour l'année 2025 ; Après examen des dossiers de demandes de subventions de la commission ad hoc ; Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ; **DÉCIDE** d'accorder une subvention pour l'année 2025 à :

- l'association Le Souvenir Français pour un montant de 150 €
- l'association Mémoire du Maquis de Grandrupt de Bains pour un montant de 210 €

N° 83) SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2025 : LA 1724ème SECTION DE LA HAUTE VALLÉE DE SAÔNE ET BAINS-LES-BAINS DE LA SNEMM

Après rappel des subventions ou aides déjà votées pour l'année 2025 ; Après examen des dossiers de demandes de subventions de la commission ad hoc ; Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ; **DÉCIDE** d'accorder une subvention pour l'année 2025 à :

- la 1724ème section de la Haute Vallée de Saône et de Bains-les-Bains de la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire (SNEMM) pour un montant de 100 €.

N° 84) SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2025 : MJC

Madame Carole HENNEQUIN et Monsieur Frédéric DREVET ne prennent pas part au vote. Après rappel des subventions ou aides déjà votées pour l'année 2025 ; Après examen des dossiers de demandes de subventions de la commission ad hoc ; Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres votants ; **DÉCIDE** d'accorder une subvention pour l'année 2025 à l'association MJC pour un montant de 1 500 €.

N° 85) CAMPAGNE STÉRILISATION CHATS 2025 : PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION "AIR BOULES O POILS"

Considérant la nécessité et volonté de poursuivre l'effort de la commune en matière de stérilisation des chats errants ; Considérant le partenariat déjà effectif depuis plusieurs années avec la Fondation 30 Millions d'Amis ; Considérant la démarche de l'Association "Air boules o poils" qui se décline ainsi :

- trappage de chats **reconnus errants**
- stérilisation et identification de ceux-ci
- mise à l'adoption

Considérant le coût connu d'une stérilisation / identification

- mâle : castration/identification 64 €
- femelle non gestante : ovariectomie / identification 84 €
- femelle gestante : ovario-hystérectomie / identification 100 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité ; **DÉCIDE** de conventionner à titre expérimental pour l'année 2025 avec l'association "Air boules o poils" avec pour objectif de la convention une participation de 40 € par chat errant et reconnu comme tel sur la commune de La Vôge-les-Bains au frais de stérilisation et d'identification selon un plafond de 400 € soit 10 chats au maximum ; l'association s'engageant à informer le voisinage du lieu de capture de l'animal de la capture de celui-ci afin de vérifier que celui-ci est véritablement errant puis à faire adopter ces chats s'il est avéré qu'ils sont effectivement errants ou si l'adoption s'avère non possible à relâcher le chat sur site de capture ; **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat dont le projet est joint à cette délibération.

N° 86) CONVENTION PRISE EN CHARGE COÛT ETUDE ZONES HUMIDES PARCELLE C 829

Considérant le projet agricole du GAEC du Seichot sur la parcelle cadastrée C 0829 au lieudit du Pré Verdot (commune déléguée de Bains-les-Bains) ayant pour objet la construction d'une nurserie à veaux ; Considérant la modification du Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune déléguée de Bains-les-Bains pour mise en compatibilité avec le SCoT des Vosges centrales (prescrite par délibération n° DE_2024_102 du 29/07/2024), à laquelle différents projets nécessitant des changements de zonages se sont rattachés, dont celui du GAEC du Seichot ; Considérant que ce projet privé agricole nécessite le passage de la parcelle C 0829 de N à A ; Considérant que ce changement de zonage de la parcelle C 0829 d'une zone N en zone A induit nécessairement une présentation du projet en CDPENAF (Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers) et un inventaire des potentielles zones humides, sur la parcelle et les parcelles voisines ; Considérant que le potentiel passage de la parcelle C 0829 d'une zone N en zone A induit des frais supplémentaires pour la commune : prestations supplémentaires du bureau d'études Espace et Territoires en charge des modifications du PLU et étude zones humides d'un montant de 533.33 € HT soit 640.00 € TTC ; Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ; **VALIDE** la mise en place d'un partenariat avec le GAEC du Seichot selon les modalités définies et reprises sous forme de convention comme suit :

- La commune de La Vôge-les-Bains s'engage à faire réaliser l'étude zones humides sur la parcelle C 0829 – commune déléguée de Bains-les-Bains et à en avancer les frais.
- Dans le cas d'une conclusion favorable à la réalisation du projet privé du GAEC du Seichot, ce dernier s'engage à rembourser le coût soit 533.33 € HT soit 640.00 € TTC.
- Dans le cas d'une conclusion défavorable à la réalisation du projet privé du GAEC du Seichot, ce dernier ne sera pas redevable à la commune du coût de l'étude.

IMPUTE les dépenses correspondantes sur les lignes ouvertes à cet effet au budget exercice 2025, article 202 ; **APPROUVE** le projet de convention ; **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document utile afférent à l'opération et à prendre toute décision qui se rapporterait à la mise en œuvre de la présente délibération.

N° 87) SERVICE COMMUN EN MATIERE D'ASSISTANCE TECHNIQUE A MAÎTRISE D'OUVRAGE, DE PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS DE RECHERCHE DE SUBVENTIONS ET D'EFFICIENCE ENERGETIQUE : AVENANT N°2

Entendu le rapport de M. le Maire ; Vu l'article L.5211-4-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ; Vu le projet d'avenant n° 2 à la convention de service commun en matière d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage, de passation de marchés publics de recherche de subventions et d'efficacité énergétique ; Considérant les moyens mobilisés par le service commun en matière d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage, de passation de marchés publics, de recherche des subventions et d'efficacité énergétique géré par la Communauté d'Agglomération d'Épinal ; Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ; **APPROUVE** l'avenant n°2 au service commun en matière d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage, de passation de marchés publics, de recherche des subventions et d'efficacité énergétique entre la commune de La Vôge-les-Bains et la Communauté d'Agglomération d'Épinal portant le tarif de 2,5 € à 3 € / habitant et prolongeant la durée d'adhésion jusqu'au 31/12/2026 ; **AUTORISE** le Maire à signer ledit avenant à la convention d'adhésion mutualisation de services et tout document afférent.

N° 88) TABLEAU CLASSEMENT VOIRIE COMMUNALE : MISE A JOUR

Considérant l'article L141-3 du Code de la Voirie Routière qui précise que le classement et le déclassement des voies communales sont prononcés par le Conseil Municipal ; Considérant le tableau de classement de la voirie communale de la mairie de Hautmougey commune déléguée de La Vôge-les-Bains ; Considérant le tableau de classement de la voirie communale de la mairie de Bains-les-Bains commune déléguée de La Vôge-les-Bains ; Considérant que dans le cadre de la demande de subvention de l'opération "VOIRIE 2025" ces tableaux de classement de la voirie communale doivent être précisés ; Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ; **MET A JOUR** le tableau de classement de la voirie communale de la mairie de Hautmougey commune déléguée de La Vôge-les-Bains, en ajoutant le chemin d'exploitation n° 9 dit de la Voie Romaine depuis la RD 164 (Pont du Coney) sur une longueur de 40 m, et annexe celui-ci à la présente délibération ; **S'ENGAGE** à modifier, en y ajoutant le parking aux abords de l'école rue Henry Martin dès la fin des travaux de création de celui-ci, le tableau de classement de la voirie communale de la mairie de Bains-les-Bains commune déléguée de La Vôge-les-Bains, et annexe celui-ci à la présente délibération ; **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder aux démarches et formalités nécessaires à la mise à jour des tableaux de classement de la voirie communale ; **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à l'application de cette décision.

N° 89) AVIS SUR LA DEMANDE D'ADHESION AU SMIC DES VOSGES

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal du courrier de Monsieur le Président du Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale dans le Département des Vosges, invitant le Conseil Municipal à se prononcer sur :

la demande d'adhésion au SMIC des Vosges présentée par :

Le PETER de la Plaine des Vosges - siège : Vittel

- La commune de Raon-les-Leau (54)

Considérant l'avis favorable émis par le Comité Syndical du SMIC des Vosges par délibération n° 08/2025 en date du 06/06/2025 ; Considérant qu'il convient de se prononcer sur ces demandes d'adhésion ; Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ; **SE PRONONCE POUR** l'adhésion des collectivités ci-dessus citées.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

Vente de bois : Monsieur MAURICE, Adjoint aux Forêts, donne les informations suivantes :

- Parcelles 7u et 8a : SARL Bois et Travaux (BULT) : vente sur pied (bois feuillus) pour 26 418 €, soit 48.03 € le m³
- Parcelles 19, 20 et 21 : EGGER Panneaux (RAMBERVILLERS) (bois industrie) – 70.909 tonnes pour 7 636.54 € (bord de route), soit 107.69 € la tonne
- Parcelles 19, 20 et 21 : EGGER Panneaux (bois énergie) – 35.454 tonnes pour 3 227.56 € (bord de route), soit 91.04 €

EpiVôge : Monsieur le Maire fait part du courrier de « vifs remerciements » de Madame Michèle EPIVENT, EpiVôge, à propos des travaux menés par les Services Techniques concernant le futur local de l'épicerie participative.

Carmagnole : Monsieur le Maire fait part de la subvention au titre de la DETR, notifiée par la Préfecture concernant l'opération de requalification d'espaces publics « La Carmagnole ». D'un montant de 89 518.13 €, elle est conforme à la prévision budgétaire.

Matelas : Monsieur le Maire fait part de la potentialité de bénéficier de 56 matelas avec housse, de seconde main mais en excellent état d'entretien, en provenance du Lycée Le Chesnois. Il propose dans un premier temps d'en prendre entre 20 et 30. Les conseillers municipaux proposent de prendre la totalité. Un courrier de remerciements sera adressé à Madame la Provisoire. Ils seront stockés à Bains les Bains et Harsault et utilisables sur l'ensemble de la commune notamment en cas de sinistre.

Agenda : Monsieur le Maire fait un point succinct sur les proches événements ayant animé notre commune depuis le Conseil Municipal du 22 mai ou allant l'animer jusqu'à fin juillet.

Evénements passés :

- événements associatifs, festifs, culturels, pédagogiques :

- 24 Mai : Carnavalcade (Conseil d'Administration, Soirée conviviale)
- 25 Mai : La Gaule Thunimontaise : Concours de Pêche
- 30 Mai : Assemblée Générale Société de Chasse St Hubert (Harsault)
- 03 Juin : Assemblée Générale ADMR
- 06 Juin : Assemblée Générale « Comité des Fêtes de Hautmougey »
- 07 Juin : Amis de la Manufacture Royale de Bains-les-Bains « Jardins de Pierres – Pierres de Jardins »
- 09 Juin : Les Jolies Mômes : Saynètes de fin d'année des Ateliers Théâtre

- 10 Juin : Réunion Préparation « Cinquantenaire Jumelage »
- 12 Juin : CA M.J.C dont préparation du Vide-Grenier du 22/06
- 14 Juin : Journée dédiée au Don du Sang / Partenariat avec l'Amicale des Donneurs de Sang : Décoration thématique de nos 3 Mairies

- Réunion de travail et évènements (Hors CM du 22 Mai, et de façon non exhaustive) :

- Écoles : 03 Juin : Comité Syndical SIVOS & Conseil d'Administration de l'École Henri Martin - Suite à échange avec quelques parents, a été décidé d'étudier l'opportunité et la faisabilité d'ouvrir à la rentrée de septembre 2025 la garderie du soir jusqu'à 19h (aujourd'hui 18h30). Suite à enquête auprès de toutes les familles, décision d'ouvrir jusqu'à 19h actée le 20 juin.
- Santé : Médecine et Thermalisme - 12 et 13 juin : Séminaire National d'hydrologie et climatologie médicale à La Vôge-les-Bains, Vittel et Contrexéville.
- Foncier : 03 Juin : AG Association Foncière de Harsault & AG Association Foncière de Hautmougey.
- Forêt : FODEX 19 Juin - Réunion bilan d'étapes et perspectives : Darney La Vôge – Forêt d'Exception.
- Requalification Espaces Publics : 11 Juin - Réunion de travail avec le cabinet Maitrise d'œuvre : La Carmagnole (Harsault) / Secteur Cœur de Bourg (Bains-les-Bains) / Secteur Place de la Fête (Bains-les-Bains) & Réunion d'échange avec les Commerçants.
- Environnement : 06 Juin - Journée « Paysages et Energies Renouvelables » (organisée par les Services de l'État) & 15 Juin : Forum « Trames Vertes et Bleues » (organisée par le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) des Vosges Centrales).
- Tourisme : 02 Juin - Réunion de la Commission « Attractivité et Tourisme »
- Cérémonies Patriotiques : 08 Juin : Hommage aux Morts pour la France en Indochine & 18 Juin : Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle.
- Intercommunalité : 12 Juin : Réunion de Secteur Ancien Val de Vôge et Charmois l'Orgueilleux (10 communes) & 16 juin : Conférence des Maires (78 communes)

Evénements à venir :

- 20 Juin : Mirecourt – Sollicité par Michel Fournier, Président National des Maires Ruraux, auprès de Matignon : Comité Interministériel aux Ruralités organisé par l'État, et l'AMRF (Association des Maires Ruraux de France). Participation de la commune au temps d'échange avec Mr Bayrou, 1^{er} Ministre, et ses Ministres au cours duquel les thématiques suivantes seront abordées : Bâti, commerce, alimentation, santé, thermalisme, mobilité, jeunesse et culture, sécurité, ingénierie « Petites Villes de Demain ».
- 22 Juin : Mausolée d'Ambiéwillers : Commémoration
- 22 Juin : Vide Grenier de la M.J.C
- 22 Juin : Fête de la Musique de l'UEEC – LVLB (Union Économique Eau Cœur de La Vôge-les-Bains)
- 23 Juin : Conseil Communautaire & Concert Chorale Collège Julie-Victoire Daubié
- 24 Juin : Conseil d'Administration du Collège
- 26 Juin : Signature CTG (Convention Territoriale Globale) avec la CAF, la CAE, ... & Conseil d'Administration du Lycée
- 27 juin : Médiathèque de Le Clerjus
- 28-29 juin : Bonndorf : Célébration du Cinquantenaire du Jumelage Bains-les-Bains/Bonndorf & Fête de Bellegarde-du-Razès (Jumelage avec Hautmougey)
- 30 Juin ou 03 Juillet : Conseil Municipal
- 04 Juillet : Journée Départementale ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) sur, en outre la démarche Petites Villes de Demain dont bénéficie, après dépôt de candidatures, notre commune.
- 04 Juillet : Concert d'Été de La Balnéenne
- 05 Juillet : Assemblée Générale des JSP
- 10 Juillet : Assemblée Générale Extraordinaire de la MJC
- 12 Juillet : Bains-les-Bains : Célébration du Cinquantenaire du Jumelage Bains-les-Bains / Bonndorf
- 14 Juillet : Célébration de la Fête Nationale
- 19 Juillet : Manufacture Royale : Conférence FODEX
- 22 Juillet : Conseil d'Administration du CCAS
- 26-27 juillet : Bonndorf : Fête du Château

